



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 23 juillet 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Liborio CICCARELLO
Tél : 03 87 34 34 12
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Région Grand Est
Commission Locale de l'Eau
SAGE BH
Place Gabriel Hocquart
CS 810004
57036 Metz Cedex 1

OBJET : Dossier de déclaration concernant la renaturation du ruisseau de la Waeschbach et son affluent

Notification Clé du SAGE

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\3350. Restauration fonctionnalités naturelles\Behren-Les-Forbach\Waeschbach\
DLE

P.J. : 1 récépissé ; 1 copie de la décision

Monsieur le président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- Ø un exemplaire du «récépissé de déclaration» en date du 02 mars 2021;
- Ø une copie de la décision en date du 13 juillet 2021 adressée à M. le président de la CA de Forbach porte de France concernant l'opération suivante :

"La renaturation du ruisseau de la Waeschbach et son affluent".

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à Messieurs les maires de Behren-lès-Forbach, Etzling, Kerbach.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER